

Réunion COPIL Fête de l’Artisanat 2019

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Date :** | 25/09/2018 | **Horaires :** |  |
| **Présents** | Christophe Hett  Cécile Mesmacque  Sébastien Vazquez  Clothilde Bauduin | | |

**COPIL**

Le deuxième COPIL élargi s’est tenu en présence de Christophe Hett, Cécile Mesmacque, Sébastien Vazquez et Clothilde Bauduin, afin d’organiser la prochaine édition de la Fête de l’Artisanat.

Seront associés aux prochains COPIL, le service communication et le service « jeunes & entreprises » de la CMA.

**Propositions d’organisation du site du Sundgau**

L’entreprise SV Bois est favorable à l’accueil de la Fête de l’Artisanat ainsi que Cocental.

La manifestation se déroulant du vendredi au dimanche, les artisans seront mobilisés du jeudi au lundi pour mettre en place et démonter les installations. Ceci est à prendre en considération lors de la prospection quant à l’impact potentiel sur les entreprises.

Il est envisagé de regrouper 25-30 d’entreprises représentant toutes les branches de métiers sur la zone, qui pourra être piétonnisée. La liste des entreprises et des secteurs d’activité reste à définir ainsi que celle des animations.

Il est proposé par les participants de faire de la Fête de l’Artisanat une présentation dynamique des métiers plutôt que ce qui est habituellement proposé lors des RVA. Il est souhaité que les entreprises participantes soient de secteurs d’activité non courants et propices à des démonstrations. Même pour la partie restauration, il est proposé de faire des animations originales.

3 types de groupements sont envisageables :

* Des entreprises individuelles ;
* Des groupes d’artisans du même métier qui exposent ensemble ;
* Des groupes issus des associations d’artisans-commerçants/organisations professionnels.

Il est envisagé de mettre l’accent sur la partie formation avec des visites du lieu par les écoles, notamment le vendredi après-midi. Les modalités d’action restent à définir avec la Direction Formation de la CMA.

Il est proposé de changer le nom de la Fête de l’Artisanat en Fêt’Art(s) afin d’accentuer le côté artistique de la manifestation.

Concernant l’inauguration, quand aura-t-elle lieu ? Il est possible de faire 2 nocturnes et d’organiser un spectacle ou un concert.

**Prospection des entreprises**

Il est suggéré de lister les entreprises potentielles et de mener une prospection directe via des visites d’entreprises (en B to B).

**Questions réglementaires à traiter**

1. Evénement accueillant du public, faut-il prévoir un poste de secours ?
2. Dans le cadre du plan Vigipirate, faut-il prévoir un agent de sécurité ? avec fouille des sacs ?
3. Question de l’accès des personnes à mobilité réduite, notamment la question des toilettes.
4. En cas d’incident sur le site, qui est responsable (SV Bois ou la CMA) ?

**Actions prochaines à mener**

1. Fin octobre : dresser une liste regroupant 50-60 entreprises potentielles par les membres du COPIL, centralisation par CB puis validation MCH.
2. Lancer la phase de prospection en novembre (fin début janvier).
3. Rencontrer les associations d’artisans et les OP du secteur pour une assurer une large mobilisation.
4. Elaboration programme des animations et mises en scène.